



Communiqué de presse :

Renforcement de la Cybersécurité dans l'Océan Indien : L'OCOI appelle à la Vigilance Suite aux Récents Incidents à la Réunion

Pour Diffusion Immédiate - Saint-Denis, le 7 janvier 2024

À toutes les organisations de l'Océan Indien,

En ce début d'année, l'**Observatoire de la Cybersécurité de l'Océan Indien (OCOI)** vous présente ses meilleurs vœux pour 2024. Nous espérons que cette nouvelle année sera riche en succès et en réalisations pour chacune de vos entreprises.

Cependant, notre entrée dans cette nouvelle année est marquée par une série de cyberattaques touchant l'île de la Réunion. En effet, la société Colipays et la Mairie de Saint-Philippe ont été confrontées à des défis majeurs en l'espace de quelques jours, mettant en lumière la vulnérabilité de nos systèmes informatiques face à des menaces de plus en plus sophistiquées.

Nous souhaitons beaucoup de courage aux équipes qui gèrent les crises actuelles et aux personnes impactées.

Ces événements malheureux soulignent l'impératif pour chaque organisation de renforcer sa cybersécurité. **Aucune entité, quelle que soit sa taille, ne peut ignorer les risques grandissants qui pèsent sur la sécurité de ses données.**

Nous tenons à souligner l'importance pour chaque organisation de prendre des mesures proactives pour renforcer sa cybersécurité.

Ainsi, l'OCOI rappelle trois des bonnes pratiques fondamentales en matière de cybersécurité :

- 1. Audit de Sécurité :** Réalisez rapidement et régulièrement des audits de sécurité pour évaluer la robustesse de vos systèmes informatiques, vérifier les services exposés et identifier d'éventuelles vulnérabilités. L'Océan Indien regorge d'organisations spécialisées en cybersécurité qui pourront vous accompagner sur ce type de service.
- 2. Sensibilisation des Employés :** Formez vos équipes à reconnaître les signaux d'alerte et adoptez des pratiques de sécurité au quotidien. Une équipe bien informée constitue une première ligne de défense essentielle.
- 3. Sauvegardes Régulières et Tests :** Mettez en place des sauvegardes régulières, testez-les pour assurer la disponibilité de vos données et pensez à en externaliser.

Les membres de l'OCOI restent à votre disposition pour tout échange, conseil ou soutien nécessaire et n'hésitez à rejoindre la Communauté de l'OCOI afin d'avoir accès à des ressources, des retours d'expérience et de la veille active.

Cordialement,

Chafik MOHAMED - Président de l'OCOI - infos@ocoi.org - www.ocoi.org
Une Communauté, pour une meilleure sécurité de l'Océan Indien.

Version 1 — 7 janvier 2024

Observatoire de la Cybersécurité de l'Océan Indien (OCOI), association loi 1901 déclarée à la sous-préfecture de Saint Paul sous le numéro : W9R1010355. Email : infos@ocoi.org Tel : 0692332391